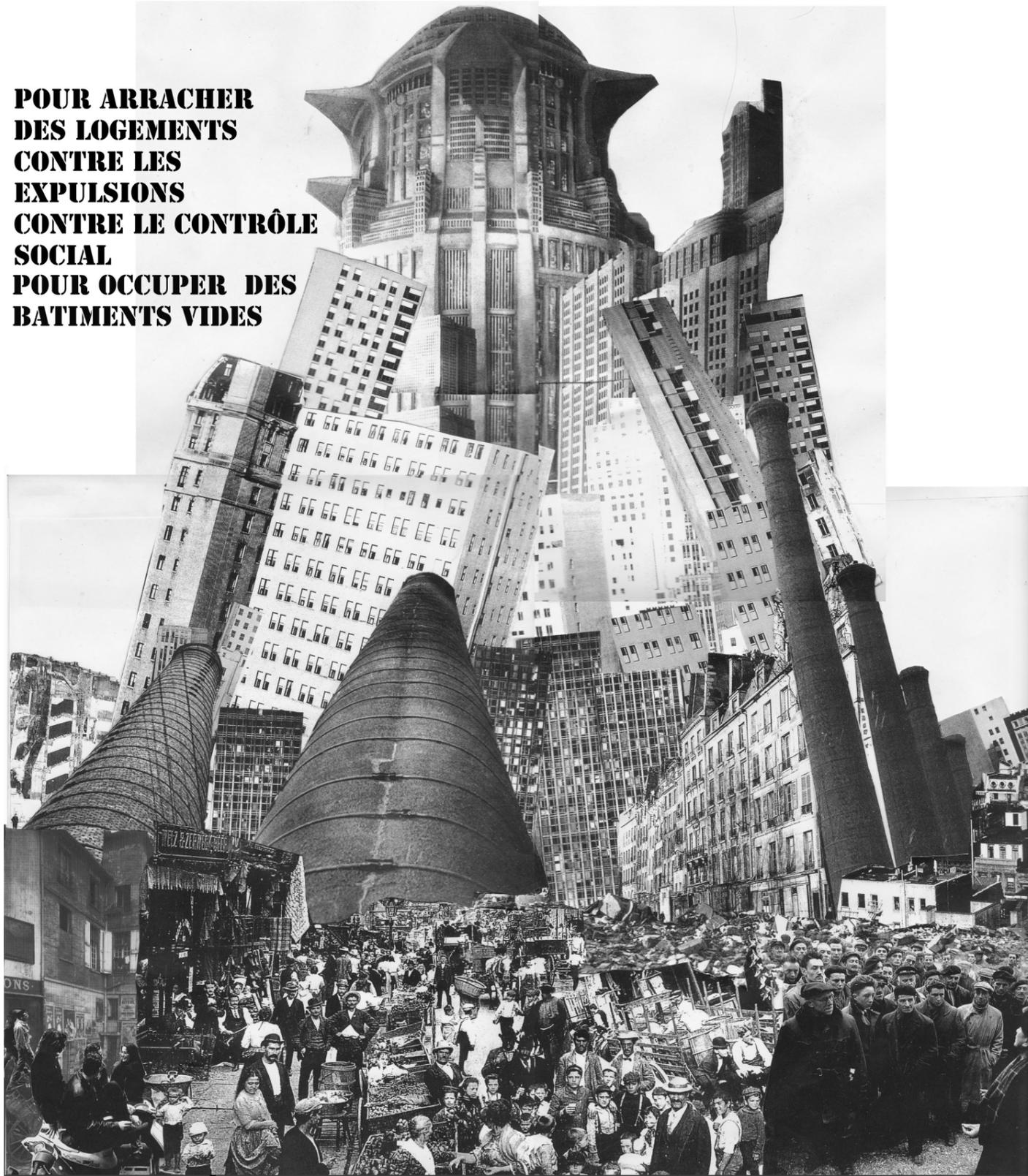


ORGANISONS NOUS!

**POUR ARRACHER
DES LOGEMENTS
CONTRE LES
EXPULSIONS
CONTRE LE CONTRÔLE
SOCIAL
POUR OCCUPER DES
BATIMENTS VIDES**



**ASSEMBLÉE LIBRE ET OUVERTE DIMANCHE À 17H
AU 260 RUE DES PYRÉNÉES M° GAMBETTA
DES MAL-LOGÉS ACHARNÉS, DES EXPUSÉS D'ICI ET D'AILLEURS DES PRÉCAIRES EN COLÈRE,
DES PAUVRES QUI VEULENT FOUTRE LA MISÈRE... CONTACT : MALLOGESACHARNES@RISEUP.NET**

260 rue

des Pyrénées



#1
Juillet 2012
<http://paris20.noblogs.org>

QUI SOMMES-NOUS ?

Une cinquantaine de personnes, des femmes et des hommes, mal-logés, précaires, avec ou sans-papiers, réfugiés politiques pour certains, et une quinzaine d'enfants ont occupé cet ancien centre d'accueil social aujourd'hui fermé. Toutes et tous étaient baladés par les diverses administrations, mairies, bailleurs ou associations institutionnelles, en demande de logement depuis des années.

POURQUOI OCCUPER ?

Au début de l'année 2012, plusieurs collectifs de mal-logés, de chômeurs et de précaires se rassemblent pour répondre collectivement au problème du logement. Après avoir occupé plusieurs bailleurs sociaux et mairies pour demander des comptes, l'assemblée décide de ne plus attendre et de prendre un lieu vide. Certain-e-s d'entre nous étaient à la rue, d'autre sautaient de canapé en canapé, d'autres encore moisissaient dans des

hôtels miteux.

Le 8 juin nous occupons le 260 rue des Pyrénées ; deux jours après nous l'officialisons à la suite d'un rassemblement de soutien. Nous occupons les bâtiments car les logements sont vides et que nous en avons besoin, que la mairie et les bailleurs sociaux jouent le jeu des promoteurs et de la spéculation immobilière, que nous avons décidé de ne plus nous faire écraser par la machine administrative.

La maison est à qui l'habite !

Depuis vendredi 8 juin 2012, nous occupons un ancien centre d'hébergement social appartenant à Toit et Joie (bailleur social de la Poste), vide depuis mai 2010 et situé au 260 rue des Pyrénées.

Nous avons créé ce lieu de vie, d'organisation et de lutte pour obtenir directement ce dont nous avons besoin et mettre la pression sur ceux qui pourrissent notre vie au quotidien. Habitant-e-s et voisin-e-s se rencontrent depuis une semaine devant le 260 rue des Pyrénées, autour de tables d'information et de soutien, de goûters et de discussions. La solidarité se tisse jour après jour, on nous apporte nourriture, couvertures, matelas, etc. De plus en plus de personnes nous demandent aussi une aide concrète face aux galères de logement.

- Mairies, bailleurs, élus de tous bords organisent la politique du logement. Les logements sociaux, c'est un véritable business. Toit et Joie y participe. Quand les bailleurs rachètent des immeubles, les loyers augmentent toujours. (Par exemple, Toit et Joie, groupé avec d'autres bailleurs, a racheté des immeubles d'une filiale de la Caisse des Dépôts, ce qui a fait immédiatement augmenter les loyers de 20%).

Des lundi 11 juin, une délégation de 5 personnes s'est rendue à Toit et Joie afin de déclarer l'occupation du 260 rue des Pyrénées et de s'assurer de la pérennité du lieu. Le bailleur a refusé de les laisser entrer et a appelé la police. Les 5 personnes ont été bloquées dans la cour et ont subi un contrôle d'identité.

Le même mépris a caractérisé la rencontre du 13 juin au cabinet de la Ministre du Logement, Cécile Duflot. Nous avons obtenu ce rendez-vous grâce à une intervention le 7 juin dernier lors de son meeting de campagne. Elle n'a pas daigné nous recevoir personnellement. Une délégation de 4 personnes a été reçue par son directeur adjoint de cabinet, Jacques Archimbaud, et par Pauline Lavaux, conseillère parlementaire. Notre délégation a présenté les revendications suivantes :

- 1) des logements sociaux pour tous les gens qui en ont besoin, et notamment celles et ceux dont les noms sont écrits sur les listes de mal logé-e-s que nous amenons
- 2) des papiers pour tout le monde et notamment pour celles et ceux qui en ont besoin parmi nous
- 3) le maintien dans les lieux pour les habitant-e-s du 260 rue des Pyrénées jusqu'à leur relogement
- 4) le maintien de tous les lieux habités du CREA (Collectif pour la Réquisition, l'Entraide et l'Autogestion) de Toulouse.

Etrange endroit qu'un lieu de pouvoir comme le Ministère du Logement. On y trouve un directeur adjoint déclarant : « Nous sommes contre les expulsions sans relogement, mais nous n'avons pas de pouvoir ». Il a refusé de soutenir notre occupation auprès de la préfecture et du bailleur, nous assurant simplement que s'il y a expulsion cela se fera dans les règles : « la procédure doit être respectée, vous êtes là depuis longtemps, vous ne pouvez pas être expulsés sans décision judiciaire ».

Suite à ce rendez-vous Jacques Archimbaud, à défaut de nous fournir un papier officiel signé par le ministère, nous a envoyé un mail, dans lequel il déforme nos revendications et ignore même celle concernant la pérennisation du 260 rue des Pyrénées.

Parallèlement à la rencontre au Ministère, un autre groupe a occupé l'Union sociale pour l'habitat qui est la fédération des sociétés HLM. Le délégué général, Thierry Bev, s'est engagé à faire la médiation entre les habitant-e-s du 260 rue des Pyrénées et le bailleur Toit et Joie. Il a communiqué par fax nos revendications au Ministère du Logement ainsi que la liste des mal-logé-e-s.

Ne les laissons pas dicter la temporalité de nos luttes. Organisons-nous, exigeons des logements pour tous ceux qui en ont besoin et l'arrêt des expulsions.

ET APRÈS ?

Nous ne comptons pas en rester là. On recense 6 000 logements vides dans le seul 20e arrondissement, plusieurs centaines de milliers en région parisienne. À Toulouse des collectifs ont occupé une dizaine de bâtiments. À Rouen, à Lyon, à Tours, à Nantes, plusieurs collectifs ont fait de même. Indépendamment de toute négociation avec les pouvoirs publics et leurs associations.

Au 260, il n'y a plus de place. Pourtant tous les jours de nombreuses personnes, seules ou en familles nous demandent de les accueillir. C'est pour cette raison que nous occuperons d'autres bâtiments vides, comme ailleurs en France et dans le monde. Les plans d'austérité poussent toujours plus de personnes dans la misère. Notre solution, c'est la reprise de nos moyens d'existence par nous-mêmes !

L'AUTO-ORGANISATION ?

Toutes les décisions sont prises en assemblée, de manière égalitaire. Ensemble, nous décidons des manières de lutter, de vivre, de se défendre. Il n'est plus question de subir le chantage des institutions, des assistants sociaux trop zélés, des conseillers Pôle Emploi menaçants, de la police ou de la mairie. Quelles que soient nos conditions, nous restons solidaires contre ce qui nous opprime !

L'ASSEMBLÉE DES MAL-LOGÉ.E.S ACHARNÉ.E.S

Tous les dimanches nous nous réunissons pour contre-attaquer, définir nos priorités, se battre pour arracher des logements, des papiers, des aides sociales dues...

TOUS LES DIMANCHES À 17H :
Assemblée des mal-logé.e.s acharné.e.s ouverte à toutes et tous

TOUS LES MARDIS À 20H30 :
Assemblée des "Amis du 260" des personnes solidaires et des voisins pour soutenir l'occupation.

Et d'autres événements, goûters, cantines, discussions...

Toutes les informations sur place ou sur le site internet :
<http://paris20.noblogs.org>
contact mail :
mallogesacharnes@riseup.net
ou 07 53 36 42 23



Ne restons pas seuls Assemblée des mal-logé.e.s acharné.e.s

C'est la crise, partout on nous le dit et tous les jours on la ressent. Mais pour certains ça fait longtemps que c'est la crise, la crise du quotidien : s'entasser dans un logement trop petit et insalubre, se faire expulser parce qu'on a perdu son taf, prendre un crédit revolving parce qu'on est sans sous dès le début du mois, courir dans les transports en communs pour aller faire 2 heures de boulots par-ci par-là pour un quart de smic, se faire enlever ses enfants parce qu'on a nulle part où habiter, se faire refuser une demande de HLM parce qu'on est sans-papiers, se faire radier du Pôle emploi et perdre ses allocations, ne plus pouvoir faire les courses dans son quartier parce que les commerces deviennent toujours plus chers et plus chics, se faire contrôler chez soi par un agent de la CAF et devoir se justifier d'arriver à survivre .

Face à cela des collectifs de mal-logés, de chômeurs, de précaires, des collectifs contre la restructuration urbaine et contre les expulsions agissent, pour certains depuis plusieurs années, pour arracher des droits, arracher des logements, empêcher des expulsions. Depuis quelques mois ces collectifs ont décidé de se coordonner au sein d'une assemblée. Cette assemblée est ouverte à tous et toutes, à tous les mal logés enragés, expulsés d'ici et d'ailleurs, squatteur-euses, à tous ceux qui se sont déjà fait couper l'électricité ou les allocations, ceux qui en ont marre de claquer leurs salaires pour un petit appart' humide, aux étudiants en mal de bourse et aux jeunes interdit de RSA.

Depuis le vendredi 8 juin, nous, expulsés, mal-logés, énervés, chômeurs, précaires et enragés sociaux sommes installés dans un ancien centre d'hébergement social, situé au 260 rue des Pyrénées, appartenant à Toit et Joie (bailleur social de La Poste), et vide depuis mai 2010.

Ce bailleur social nous accuse de retarder la réouverture, la Mairie du 20e affirmant que des « travaux de réhabilitation étaient prévus avant l'été 2012 ». Mais cette affirmation est contredite par Yannick Faucké, coordinateur technique du bailleur Toit et Joie, qui affirme pour sa part que les travaux ne pourraient commencer que... courant 2013 ! Combien d'années attendrons-nous pour encore pour trouver la joie d'un toit ?

Mais Toit et Joie ne s'arrête pas là. Non content de porter plainte, ce bailleur nous réclame une indemnité mensuelle de 500 euros par habitants. Plus fort encore, il réclame à la Justice de faire payer à ces mêmes habitants, une fois le procès rendu, la modique somme de 500... euros par jour et par personnes !

[500 x 23 (personnes) x 30 (jours) = 345 000 €/mois !]
Ah ! La fibre sociale !

De quoi nous accuse-t-on encore ? « D'empêcher la réalisation d'un projet destiné à combattre la crise du logement », dixit Michèle Attar, directrice générale de ce bailleur si social... Qu'en est-il réellement ? Le projet s'en tient à la construction d'un foyer de jeunes travailleurs géré par l'ALJT, exclusivement en apprentissage : logement provisoire donc, accueillant des jeunes uniquement le temps de leurs études, et dans la limite de 26 ans, pour un loyer très social de... 540 euros/mois, soit 30€ du m² (plus cher encore que la moyenne parisienne) ! Beaux arguments pour « combattre la crise du logement »...

Il s'agit de se réunir pour trouver les moyens collectif de résoudre directement nos problèmes, de s'auto-organiser c'est à dire décider collectivement et de manière égalitaire ce qui est bon pour nous. Pour l'instant les actions coordonnées se sont centrées sur le logement : occupations de bailleurs sociaux, de mairies et autres lieux de pouvoir, dépôts de liste de demandeurs HLM, obtention d'avis de passage de demandes HLM pour les sans-papiers... mais nous comptons bien ne pas en rester-là et dans le temps arracher collectivement les moyens de se loger, de s'organiser, de vivre et de lutter.

Nous ne sommes pas seuls, ici à Toulouse depuis des mois des mal logés, squatteurs et travailleurs sociaux s'organisent pour occuper des bâtiments vides. Les habitants du CREA (collectif pour la réquisition, l'entraide et l'autogestion) menacés d'expulsion ont engagé une grande bataille pour défendre ce lieu. Là-bas, en Grèce ou en Espagne les plans d'austérité réduisent à la misère des milliers de personnes qui du jour au lendemain ne parviennent plus à subvenir à leurs besoins immédiats, mais la résistance s'organise à travers l'occupation de bâtiments vides, des assemblées de quartier, des cantines populaires, le refus collectif de payer des factures...

Organisons-nous, défendons-nous ! Ne restons pas seuls !